



WIKIMEDIA

FRANCE

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 14 septembre 2023

Lieu : en ligne

Horaires : 19h07 à 20h39

Convocation : par mail le 19 août 2023 à 4h50

Ordre du jour :

[Décision] 19h-19h10 : Approbation commission électorale

[Décision] 19h10-19h20 : Approbation des notes de frais et des CR des précédents CA

[Décision] 19h20-19h50 : Choix de scénario pour la poursuite du développement de Lingua Libre, avec décision de la création de poste

[Décision] 19h50-20h20 : Mesures de réduction des dépenses (avec plusieurs scénarios également)

[Discussion] 20h20-20h40 : Point de situation sur le Movement Charter

<https://meta.wikimedia.org/wiki/Movement_Charter>

Présences :

- Capucine-Marin Dubroca-Voisin
- Antoine Srun
- Pascal Radigue
- Roger Gotlib
- Nadine Le Lirzin
- Cédric Tarbouriech
- Jonathan Mouton (procuration de Jean-Baptiste)

Absences excusées :

- Jean-Baptiste Laurent (procuration à Jonathan Mouton)
- Envel Le Hir (procuration à Julien Gardet)
- Diane Ranville
- Julien Gardet
- Pierre-Yves Beaudouin

Sur invitation :

- Adélaïde Calais (départ à 19h58)
- Cindy David
- Rémy Gerbet

La séance est présidée par Capucine-Marin Dubroca-Voisin.

[Décision] 19h-19h10 : Approbation commission électorale

Antoine présente le déroulé de l'appel à volontaire. L'appel à volontaires à été posté le 14 août 2023 à 11h13 sur la liste discussions. 3 réponses directes ont été reçues :

- Jean-Claude Balès le 14 août à 13h09.
- Paul Schrepfer le 14 août à 16h03.
- Jacqueline Louviot le 14 août à 16h25.

Une candidature a été proposée sous prénom ou pseudonyme. Antoine interroge le CA sur la possibilité de participer sous prénom ou pseudonyme.

Jonathan indique que ce n'est pas possible mais n'est pas fermé à l'idée de rouvrir la discussion.

Roger et Nadine rappellent le souvenir d'une AG antérieure (**AG 2019 ?**) où la participation sous pseudonyme avait posé problème. Il avait été demandé d'agir sous nom civil 

Cédric interroge sur la nécessité de faire voter sur ce point.

Jonathan y est favorable. Il ajoute être mitigé sur ce point : il n'y a pas d'obligation de participer sous identité réelle ; le pseudonyme est au cœur des projets wikimédiens. Il rappelle le sujet de fond : les statuts de l'association.

Nadine est fortement contre car un membre de la commission électorale a accès à la liste de tous les membres.

Capucine propose de ne pas trancher la participation sous pseudonyme par un vote.

Antoine informera la personne qui a demandé une participation sous pseudonymat ou prénom par mail de l'impossibilité de la proposition.

[Décision] Le Conseil d'administration approuve la composition de la commission électorale avec pour membres les candidats suivants : Jean-Claude Balès, Paul Schrepfer et Jacqueline Louviot.

Oui : 7

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

[Décision] 19h21 : Approbation des notes de frais et des CR des précédents CA

Notes de frais Capucine :

- 1063,11 € (hôtel Singapour Wikimania),

- 90,81 € (inscription Wikimania),
- 133 € (déplacement Wikicamp).
- 24 € (repas EIA)

[Décision] Le Conseil d'administration approuve les notes de frais de Capucine-Marin Dubroca-Voisin.

Pour : Pascal Radigue, Cédric Tarbouriech, Antoine Srun, Roger Gotlib, Jonathan Mouton, Nadine Le Lirzin, Jean-Baptiste Laurent (par procuration)

Contre : -

Ne se prononce pas : -

Notes de frais de Cédric :

- 209€ (Hôtel Weekend CA),
- 215,35€ (Train + uber Weekend CA-Salarié·es),
- 162€ (Train Wikiconvention),
- 465,45€ (train et hôtel AG)

[Décision] Le Conseil d'administration approuve les notes de frais de Cédric Tarbouriech.

Pour : Roger Gotlib, Antoine Srun, Jean-Baptiste Laurent (par procuration), Pascal Radigue, Jonathan Mouton, Nadine Le Lirzin, Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Contre : -

Ne se prononce pas : -

[Décision] 19h29 : Choix de scénario pour la poursuite du développement de Lingua Libre, avec décision de la création de poste

Adélaïde présente les 3 scénarios étudiés avec Envel et Cédric (membres du CA), Poslovitch, Michael et la solution suggérée pour répondre au besoin de refonte.

Puisque LinguaLibre s'appuie sur Mediawiki, il faut faire une mise à jour tous les 2 à 3 ans. C'est coûteux et c'est une compétence rare parmi les développeurs. On va avoir besoin que le développeur ait les compétences suivantes : traitement de signal audio ET Mediawiki. Les métadonnées des enregistrements sont stockés dans une . Or, depuis, sur Commons, il y a les données structurées qui permettent de se débarrasser du Blazegraph. Le Blazegraph a généré de fortes de charges informatiques et des ralentissements. À terme, ce n'est pas viable, malgré les travaux de WMDE sur Wikidata.

Ce scénario n'a pas d'avantages sur le long terme, et l'inconvénient est le coût de maintenance. Actuellement, la DGLFLF apporte son soutien pour financer ces coûts de maintenance. Cependant, la présence de Mediawiki dans le projet empêche de trouver des bénévoles ou prestataires facilement. Le Blazegraph va augmenter en coût avec la taille du corpus ; on se

rapproche du million d'enregistrement.

Scénario n°2 : garder MediaWiki et passer les données non sensibles vers Commons.

Utilisation des outils de Commons pour les statistiques, les données locuteurs seraient gardées sur une base mariaDB pour protéger les contributeurs. Les coûts liés à Mediawiki sont maintenus.

Scénario n°3 : supprimer MediaWiki et la Wikibase.

On laisserait de côté la sonothèque, qu'il faut repenser. Dans un scénario où l'on supprime ces deux composants, la durée de chaque tâche a été déterminée. Les coûts fixes sont supprimés. Cela permet de faciliter les interactions avec les développeurs du mouvement.

La proposition est d'ouvrir un CDD car c'est plus intéressant en termes de budget et cela permet d'avoir un rapport plus étroit avec la personne qui réalise les fonctions. Capucine ajoute que le montant du CDD de 18k€ entre dans la grille salariale.

Jonathan demande à Adélaïde les moyens mis en œuvre pour passer ce projet à l'échelle internationale. Les acteurs principaux sont actuellement Wikimedia France et la DGLFLF. Jonathan s'interroge sur la manière de promouvoir le projet auprès de la Fondation Wikimedia, et sur le fait que la Fondation puisse dicter des aspects techniques. Adélaïde espère que le scénario 3 augmentera la direction internationale, grâce aux pages sur Commons pour être davantage inséré dans le tissu du mouvement.

Jonathan rappelle que si la DGLFLF arrête son soutien, cela met le projet en péril. L'objectif serait de diversifier les sponsors. Adélaïde indique que le financement international n'a pas été anticipé, cependant le scénario 3 serait plus favorable au financement international.

Cédric indique que le document long présentait 5 scénarios. C'est le 3e scénario qui remporte le soutien d'Envel et Cédric qui ont travaillé sur le sujet. Cela retire la majorité des frais récurrents et la charge technique ; il ne resterait qu'une base mariadb sur un serveur. Cela permet également de relier le projet aux autres projets wikimédiens. Actuellement, les notifications ne sont pas synchronisées. Avec le scénario 3, on est rattaché au reste de l'écosystème Wikimedia. Cédric précise que une nuance distingue ce scénario du cas de Wikidata et WMDE : l'objectif n'est pas de faire un projet comme Wikidata mais plutôt de faire un outil développé sur la Toolforge, comme les outils qu'a pu développer Envel pour Wikidata. Le développement et la maintenance sont bien moindre.

Pascal adresse ses remerciements pour la clarté de la présentation. Cependant, il s'interroge sur la capacité au CDD de faire aboutir la mission. Adélaïde indique que le CDD entre bien dans le financement de la DGLFLF. Si les tâches étaient réalisées sous la forme d'une prestation, elles

devraient s'étaler sur 2 ans. Elle ajoute que les estimations faites avec les bénévoles, et un management rapproché de la personne rend l'objectif atteignable. Pascal indique qu'il serait fort mari d'une prolongation du CDD. Cédric a indiqué que la durée des tâches a été estimée de façon large. Les tâches ont été priorisées, avec des actions en bonus qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement du projet.

Capucine insiste sur le fait que la collecte de fonds pour de la maintenance logicielle est difficile, alors que l'ajout de fonctionnalités est davantage intéressant pour les financeurs. Le sujet de l'internationalisation est intéressant. Il faudra faire un **nouveau plan dans le futur pour les futurs besoins en maintenance**.

Nadine demande si la Fondation a été interrogée sur le passage de LinguaLibre sur Toolforge. Est-ce une simple formalité ? Cédric indique que les données seront sur Commons, et les outils sur la Toolforge. Le code y est réalisé par les développeurs et l'infrastructure est assurée par la Fondation. Cédric confirme qu'il n'y a aucun risque de refus.

[Décision] Le conseil d'administration valide la réalisation du troisième scénario pour le futur de Lingua Libre.

Pour : Jonathan Mouton, Jean-Baptiste Laurent (par procuration), Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Nadine Le Lirzin, Antoine Srun, Cédric Tarbouriech. Roger Gotlib, Pascal Radigue

Contre : -

Ne se prononce pas : -

Jonathan fait remarquer que l'ouverture du CDD a déjà été voté.

[Décision] Le CA confirme le recrutement sur un CDD de 4 mois pour Lingua Libre, en suivant la procédure habituelle.

Pour : Roger Gotlib, Jonathan Mouton, Jean-Baptiste Laurent (par procuration), Nadine Le Lirzin, Antoine Srun, Pascal Radigue, Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Cédric Tarbouriech.

Contre : -

Ne se prononce pas : -

La prise de poste est attendue pour la première quinzaine d'octobre.

[Décision] 19h58 : Mesures de réduction des dépenses (avec plusieurs scénarios également)

Rémy fait un point d'étape. Un premier travail a été fait avec Emilien de Finacoop lundi 11 septembre 2023, sur le budget révisé, notamment réévaluant la masse salariale. Quelques écarts ont été relevés. Un alignement a été fait entre les lignes du budget et les lignes comptables afin de réduire certains coûts. Contrairement au budget 2022-2023, la ligne Wikiconvention ne figurera plus au budget 2023-2024. Un tableau de suivi des produits et un tableau de suivi de la trésorerie sont été mis en place pour suivre plus finement leur évolution. La réunion d'échange avec

Finacoop permet de lever les inquiétudes sur le déficit qui est un effet conjoncturel. Si les ressources augmentent, l'application d'une rigueur budgétaire devrait corriger la situation. Un nouveau travail sera fait le lundi 18 septembre 2023.

La signature de la convention triennale avec la Fondation est rassurant concernant les ressources de l'association. Les points soulevés sont : les déplacements, la masse salariale avec l'ouverture des 3 nouveaux postes. Pour le 7 octobre, un budget révisé, des mesures pour améliorer la gestion et de nouveaux processus devraient permettre d'éviter les surprises l'année prochaine.

Le Compte-Épargne-Temps (CET) n'avait jamais été provisionné dans les comptes. Cela rajoute une charge de 47k€ dont le montant est bien sur le compte de CET, et qui est susceptible d'être mobilisé uniquement en cas de départ de salarié. Concernant le CIFRE, les 14k€ n'ont pas été perçus durant l'année écoulés et sont donc retirés des recettes. De même, des frais de l'exercice en cours ont été basculés sur l'exercice précédent. Le projet Diwan a été passé sur fonds dédiés.

Rémy propose de suspendre le recrutement au poste plaidoyer, nécessité en raison de la masse salariale, en profitant de l'opportunité du poste non pourvu. Le recrutement serait reporté pour plusieurs mois.

Jonathan s'abstiendra sur le gel du recrutement car il a du mal à concevoir l'idée de fermer le poste Plaidoyer, qui ne doit pas être enterré pour un an.

Pascal estime que si on est dans l'optique de stabiliser la masse salariale, il est difficile d'imaginer d'ouvrir le poste Plaidoyer dans l'exercice budgétaire 2023-2024. Il peut y avoir pleins de sujets intéressants mais on peut ne pas avoir les moyens en ce moment. Pascal n'est pas opposée à l'idée de rétablir le matelas de sécurité financier.

[Décision] Le recrutement du poste de plaidoyer est gelé temporairement, le temps d'assurer les ressources financières nécessaires.

Pour : Capucine-Marin Dubroca-Voisin, Antoine Srun, Pascal Radigue, Cédric Tarbouriech, Roger Gotlib,

Contre : Nadine Le Lirzin

Ne se prononce pas : Jonathan Mouton, Jean-Baptiste Laurent (par procuration)

Les scénarios sont difficiles à concevoir en raison du travail en cours de compréhension et de définition des lignes budgétaire pour l'année 2023-2024. 15 jours de travail permettront d'avoir un budget révisé solide et fiable et définir tous les processus permettant d'éviter un nouvel écart financier.


Pascal constate la levée de l'alerte concernant le contrôle budgétaire et le contrôle de l'exécution.

Jonathan estime qu'il s'agit d'erreurs financières sur les projections sans erreurs comptables. Il faut améliorer les projections et l'exécution du budget. Il estime que Rémy ne doit pas tout gérer et que chaque responsable de projet est responsable de ses lignes budgétaires.

Cédric s'interroge sur le montant des bourses pour la Wikiconvention. Jonathan répond que les bourses Wikiconvention sont limitées en montant, ce qui est différent du cas du Wikicamp. En sortie de Covid, cet évènement était nécessaire. Peut-être faudrait-il concevoir le Wikicamp comme la Wikiconvention ou la Wikimania et imaginer des bourses pour aider les personnes en ayant le besoin.

Capucine s'interroge sur la prestation « Freelance » pour soutenir le travail de la chargée de communication. Rémy répond que le montant prévu n'est que de 2k€ et actuellement, il ne s'agit que d'un appel à manifestation d'intérêts. Il risque d'y avoir beaucoup de relation presse et de communiqués de presse à gérer en même temps. Les personnes sollicitées n'ont pas convenu. Jonathan admet une surréaction sur ce sujet, dont il a été informé par un membre de l'association.

Roger s'interroge sur les frais logistiques liés à l'Assemblée Générale. Capucine rétorque que ce genre de mesures ne permettra pas à l'association de faire des économies conséquentes. L'association vit aussi des moments de convivialité. Capucine estime que le conseil d'administration a beaucoup dépassé son enveloppe budgétaire, ce qui nécessite une future discussion.

La communication sera importante sur cet évènement financier. Pascal et Rémy travailleront sur les justifications du rapport financier. Rémy a réalisé un travail avec la chargée de communication pour la présentation du résultat aux membres, une communication sera faite avant l'envoi de la convocation, avec la mise en place d'une page Meta voire ouvrir une visio. Rémy transmettra un **document sur la stratégie de communication** 

Départ de Cédric à 20h24

[Discussion] 20h24 : Point de situation sur le Movement Charter <https://meta.wikimedia.org/wiki/Movement_Charter>


Envel a proposé l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour.

Un premier échange avait eu lieu début août. Rémy avait indiqué qu'un premier brouillon de la Charte du mouvement avait été publié. Ce premier draft pose des plusieurs problèmes à Rémy, à Capucine et à d'autres chapitres wikimédiens comme Wikimedia Deutschland (WMDE). car il va à l'encontre de plusieurs points de la stratégie 2030. Le comité est défini comme un organe de conseil au lieu d'être un organe décisionnaire qui porte la voix du mouvement, comme la stratégie 2030 le décrit pourtant.

WMDE et WMFR se sont mis d'accord sur la mise en place d'une AG du mouvement wikimédien, représentative, démocratique et qui serait l'organe principal du mouvement wikimédien, comme échangé durant les discussions de la journée Conseil d'administration – Salariés du 2 février 2023.

Beaucoup d'échanges ont eu lieu avec le MCDC, notamment avec les rédacteurs bénévoles du MCDC. Les contre-arguments avancés sont que l'organisation proposée serait portée par les mouvements européens. L'approbation de la Charte du mouvement aura lieu au Wikisummit de

Berlin, une nouvelle phase de consultation a été ouverte sur 2 scénarios ; un premier très développé, un second très concis.

Rémy propose de **développer un 3^e scénario**, vert aux discussions du mouvement, correspondant à des modèles de fonctionnements d'autres organisations mondiales. Les prochaines étapes sont de retravailler ce scénario, le mettre en ligne sur Meta, et en parler notamment avec les membres du MCDC. Le ED-meeting (*rencontre des Directeurs Exécutifs*) à Utrecht avec des membres du MCDC sera l'occasion de nouvelles discussions sur ces idées.

Capucine ajoute que la réponse très négative portée par WMDE a conduit à des réactions négatives. Wikimedia France a un rôle à jouer pour pousser cette approche où tous les membres du mouvement sont représentés. Si les décisions sont prises à faible nombre, il n'y a pas de représentativité. Capucine demande l'avis du CA sur le fait d'agir de façon autonome, tout en continuant de faire remonter les informations.

Roger souligne que comme la plupart des initiatives de gouvernances internationales, cela risque d'échouer. Capucine souligne le risque d'être bloqué avec un mauvais système pour les 20 ans à venir. Roger souligne la répétition de ce schéma durant les 15 dernières années dans le mouvement

[Discussions] Points divers

Les fonds des grants augmentent de 6% pour la région Europe Nord Ouest, ils augmentent également en Amérique latine, en Afrique.

Pascal rappelle l'augmentation des tarifs d'iRaiser.

Capucine annonce l'apport de 10k€ par Worteks et une signature de demande de fonds au MESR.

Fin du CA - 20h39

Capucine-Marin Dubroca-Voisin

Présidente

Antoine Srun

Secrétaire